



# Bulletin Officiel

N°6510 Jeudi 30 Décembre 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

2

## AVIS DES SOCIETES

### CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

TITRES PARTICIPATIFS SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE AMI ASSURANCES

3

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

STB SUBORDONNE 2021-1

4

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13

## ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/12/2021)

## ANNEXE II

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

- SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD AMI ASSURANCES

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS**

**TITRES PARTICIPATIFS  
Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne  
AMI Assurances S.A**

La Société Assurances Multirisques Ittihad « AMI », porte à la connaissance du public que la souscription aux titres participatifs de 40.000.000 DT réservée à la Banque Nationale Agricole « BNA » pour son montant global, a été clôturée le **29/12/2021 pour un montant de 40.000.000DT.**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

**Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2022.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Emprunt Obligataire Subordonné  
« STB SUBORDONNE 2021-1 »**

**DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE tenue le **29 avril 2021** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant total de 500 millions de dinars, à émettre dans un délai de 5 ans qui expirera à l'issu de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025, et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions selon la situation du marché financier.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de la banque réuni le **17 juin 2021** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant maximal de 100 millions de dinars susceptible d'être porté à 120 millions de dinars en une ou deux tranches.

Le Conseil d'Administration a fixé les conditions de la première tranche et a également donné pouvoir à la Direction Générale de la banque de fixer les caractéristiques à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a décidé d'émettre la première tranche de l'emprunt obligataire subordonné selon les conditions suivantes :

- Dénomination : "STB SUBORDONNE 2021-1" ;
- Montant : 70 MDT susceptible d'être porté à 100 MDT ;
- Catégorie A : 5 ans au taux fixe de 8,70% et/ou TMM+2,3% **pour un montant souscrit inférieur à 5 millions de dinars ;**
- Catégorie B : 5 ans in fine au taux fixe de 8,95% et/ou TMM+2,55% **pour un montant souscrit inférieur à 5 millions de dinars;**

- Catégorie C : 5 ans au taux fixe de 9,1% et/ou TMM+2,7% **pour un montant souscrit supérieur à 5 millions de dinars.**
- Catégorie D : 5 ans in fine au taux fixe de 9,35% et/ou TMM+2,8% **pour un montant souscrit supérieur à 5 millions de dinars ;**
- Catégorie E : 5 ans au taux fixe de 8,70% et/ou TMM+2,3% **avec paiement des intérêts trimestriels ;**
- Catégorie F : 10 ans au taux variable TMM+2,9%.
- Catégorie G : 16 ans au taux variable TMM+3%.

## **RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**

### **Montant :**

L'emprunt obligataire subordonné « STB SUBORDONNE 2021-1 » est d'un montant de 70 000 000 dinars, divisé en 700 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 100 000 000 dinars, divisé en 1 000 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **30/12/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **31/01/2022**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (100 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 70 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/01/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 70 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/01/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **18/02/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **30/12/2021** aux guichets de la **STB FINANCE** intermédiaire en bourse du groupe STB, sis au 34, Rue Hédi Karray - El Menzah IV, Tunis 1004.

### **But de l'émission**

La banque projette l'émission en 2021 d'un emprunt obligataire subordonné dans le but de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2021-2026, notamment le financement des projets interne de la banque.

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.  
Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt :** «STB SUBORDONNE 2021-1»
- **Nature des titres :** Titres de créances.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse STB FINANCE.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

### Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

### Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/01/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **31/01/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

### Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

### Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans pour un montant souscrit inférieur à 5MDT :**
  - **Taux fixe :** Taux annuel brut de **8,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
  - **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **230** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- ***Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans in fine pour un montant souscrit inférieur à 5MDT:***
- ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **8,95%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **255** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- ***Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5MDT :***
- ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,1%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,7%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **270** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- ***Pour la catégorie D d'une durée de 5 ans in fine pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5MDT :***
- ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,35%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,8%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **280** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- ***Pour la catégorie E d'une durée de 5 ans avec paiement trimestriel des intérêts :***
- ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **8,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **230** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie F d'une durée de 10 ans :**

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,9%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **290** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- **Pour la catégorie G d'une durée de 16 ans :**

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **300** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A, la catégorie C et la catégorie E feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour toutes ces catégories.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories F et G feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un dixième de la valeur nominale, soit 10 DT par obligation pour la catégorie F et par un seizième de la valeur nominale, soit 6,250 DT par obligation pour la catégorie G.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **31/01/2027** pour les catégories A, B, C, D et E, le **31/01/2032** pour la catégorie F et le **31/01/2038** pour la catégorie G.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

**Païement :**

Le paiement annuel des intérêts sera effectué à terme échu le **31 janvier** de chaque année (à l'exception de la catégorie E).

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/01/2023**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **31/01/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **31/01/2027**.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/01/2023**.

Pour la catégorie D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **31/01/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **31/01/2027**.

Pour la catégorie E, le premier paiement des intérêts trimestriels aura lieu le **30/04/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **31/01/2023**.

Pour la catégorie F, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/01/2023**.

Pour la catégorie G, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/01/2023**.

Les paiements des intérêts et les remboursements en capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **8,70%** l'an pour la catégorie **A**, de **8,95%** l'an pour la catégorie **B** de **9,1%** l'an pour la catégorie **C**, de **9,35%** l'an pour la catégorie **D**, et de **8,7%** pour la catégorie **E**.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2021 à titre indicatif, qui est égale à **6,232%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **8,532%** pour la catégorie **A**, de **8,782%** pour la catégorie **B**, de **8,932%** pour la catégorie **C**, de **9,032%** pour la catégorie **D**, de **8,532%** pour la catégorie **E**, de **9,132%** pour la catégorie **F** et de **9,232%** pour la catégorie **G**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,3%** pour la catégorie **A**, de **2,55%** pour la catégorie **B**, de **2,7%** pour la catégorie **C**, de **2,8%** pour la catégorie **D**, de **2,3%** pour la catégorie **E**, de **2,9%** pour la catégorie **F** et de **3%** pour la catégorie **G** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

- **Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «**STB SUBORDONNE 2021-1**» sont émises selon sept catégories :

- ✓ une catégorie A sur une durée de vie totale de **5 ans** pour un montant souscrit inférieur à 5 millions de dinars ;
- ✓ une catégorie B sur une durée de vie totale de **5 ans in fine** pour un montant souscrit inférieur à 5 millions de dinars ;
- ✓ une catégorie C sur une durée de vie totale de **5 ans** pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars ;
- ✓ une catégorie D sur une durée de vie totale de **5 ans in fine** pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars ;
- ✓ une catégorie E sur une durée de vie de **5 ans** avec paiement des intérêts trimestriellement ;
- ✓ une catégorie F sur une durée de vie totale de **10 ans** ;
- ✓ une catégorie G sur une durée de vie totale de **16 ans**.

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour les catégories A, C et E, de **5 ans** pour les catégories B et D, de **5,5 ans** pour la catégorie F et de **8,5 ans** pour la catégorie G.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,698 années** pour la catégorie A, de **4,243 années** pour la catégorie B, de **2,687 années** pour la catégorie C, de **4,215 années** pour la catégorie D et de **2,611 années** pour la catégorie E.

**Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 22/12/2021 sous le n°21-006.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

**Garantie :**

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

**Notation de l'emprunt :**

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire subordonné «**STB SUBORDONNE 2021-1**» est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de la STB FINANCE, intermédiaire en Bourse sis au 34 rue Hédi Karray El Menzah 4-1004 Tunis.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées**

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt subordonné « STB SUBORDONNE 2021-1 » seront assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

### **Marché des titres**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la STB s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « STB FINANCE » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **STB SUBORDONNE 2021-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Prise en charge par Tunisie Clearing :**

La STB s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **STB SUBORDONNE 2021-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

### **Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

### **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 22/12/2021 sous le numéro 21-1066, du document de référence « STB 2021 » enregistré par le CMF en date du 22/12/2021 sous le n°21-006 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/01/2022.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la STB Rue Hédi Nouira-1001-TUNIS ; de la STB FINANCE -intermédiaire en bourse- 34, Rue Hédi Karray, Tunis 1004, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et le site Internet de la STB : [www.stb.com.tn](http://www.stb.com.tn).

Les indicateurs d'activité de la STB relatifs au quatrième trimestre 2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/01/2022.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	198,834	208,721	208,761
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	135,663	143,064	143,092
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	119,301	119,318
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	128,454	128,474
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	124,647	124,660
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	124,319	124,339
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	119,799	119,815
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	48,463	48,469
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,850	34,854
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	118,406	118,425
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,452	18,455
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	130,211	130,221
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,194	1,194
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	125,149	125,180
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	12,208	12,210
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	175,931	175,959
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	12,096	12,096
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	100,048	100,069
19 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	-	102,149	102,167
20 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	149,845	144,936	144,945
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
21 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,950	1,952
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
22 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	63,361	65,886	65,893
23 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	132,558	136,774	137,016
24 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	105,737	104,775	104,976
25 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	111,211	111,227
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
26 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	137,386	138,335
27 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	528,588	531,306
28 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	136,044	136,349
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	173,968	175,384
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	95,444	97,554	97,734
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	125,190	131,196	131,550
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	166,186	167,412
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	148,411	149,319
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	22,000	22,795	22,965
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	91,650	92,255
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2230,183	2227,931
37 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	128,612	127,962
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	216,421	216,057
39 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,972	2,980
40 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,673	2,679
41 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	65,078	65,250
42 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,335	1,336
43 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,234	1,229
44 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,207	1,200
45 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	107,880	106,676
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
47 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1185,342	1177,437
48 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,965	12,766
49 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	9,852	10,414	10,355
50 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	-	11,482	11,433
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
51 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	86,246	86,718
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
52 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,288	1,288

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	109,617	109,629
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	101,596	101,608
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,696	107,832	107,851
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	105,045	105,062
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	107,045	107,067
58 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	109,850	109,869
59 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	106,442	106,457
60 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	103,482	103,497
61 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	103,228	103,236
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	107,068	107,083
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	109,074	109,091
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	106,005	106,017
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	105,254	105,266
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	105,356	105,373
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	104,619	104,635
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	104,102	104,118
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	106,937	106,947
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	104,662	104,676
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	102,871	102,901
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	107,559	107,571
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	103,234	103,245
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>							
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	109,859	109,890
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	106,153	106,190
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	108,940	108,955
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>							
77 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	110,735	110,847
<b>SICAV MIXTES</b>							
78 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,603	65,653
79 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	94,703	96,879
80 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	18,089	18,108
81 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	285,577	287,227
82 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2255,608	2269,697
83 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,023	70,379
84 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,730	55,796
85 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,612	106,709
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>							
86 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,808	11,850
87 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,772	14,847
88 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	15,742	15,807
89 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,794	13,869
90 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	8,947	9,003
91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	109,488	99,826	100,963
92 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,592	78,595
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,167	79,473
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	100,969	100,944
95 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	91,798	92,318
96 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,156	10,215
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	98,001	98,466
98 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	144,602	145,342
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>							
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	104,040	103,493
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	117,277	117,714
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	117,361	117,958
102 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	188,047	186,219
103 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	174,158	172,970
104 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	169,357	168,703
105 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	22,756	22,411
106 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	142,290	141,096
107 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	157,176	157,511
108 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5391,181	5409,816
109 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
110 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	90,332	89,960
111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4529,281	4559,325
112 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,277	10,240
113 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	168,598	168,487
114 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11005,571	10967,515
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>							
115 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	122,948	123,914

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

<b>COMMUNIQUE</b>
-------------------

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « SMART Tunisie S.A » et la clôture de la liquidation du fonds TUNISIAN EQUITY FUND, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111

32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
61.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
64. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
66. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
67.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
68. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100

69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
74. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
75. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUIDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-

				SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

## LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS

**Société Assurances Multirisques Ittihad**

**AMI Assurances (S.A)**

**Siège Social :** Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La société Assurances Multirisques Ittihad-AMI, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : **M Abderrazek GABSI** (GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT<sup>o</sup>) et **M Chiheb GHANMI** (GAC AUDIT & CONSEIL).

**BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2021**  
(Montants exprimés en dinars)

**Annexe 1**

ACTIFS	Brut	AMT& Prov	Net	Net	Net
	30/06/2021	30/06/2021	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>AC1-Actifs incorporels</b>					
AC12-Concessions, brevets, licences, marques	2 136 632	1 890 048	246 584	306 005	230 451
AC13-Fonds commercial	1 857 210	658 929	1 198 281	1 122 632	1 235 072
	<b>3 993 842</b>	<b>2 548 977</b>	<b>1 444 865</b>	<b>1 428 637</b>	<b>1 465 523</b>
<b>AC2-Actifs corporels d'exploitation</b>					
AC21-Installations techniques et machines	6 241 833	4 366 517	1 875 316	2 174 555	1 987 517
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	1 974 160	1 124 610	849 550	907 993	875 992
AC23-Acomptes versés et immobilisations en cours	107 586		107 586	107 586	107 586
	<b>8 323 579</b>	<b>5 491 127</b>	<b>2 832 452</b>	<b>3 190 134</b>	<b>2 971 095</b>
<b>AC3-Placements</b>					
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	73 841 282	6 826 410	67 014 872	68 396 634	67 705 659
AC312-Terrains et constructions hors exploitation					
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323-Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	105 999	6 399 833	1 765 552	1 765 552
AC324-Obligations et autres titres à revenus fixes					
AC33-Autres placements financiers					
AC331-Actions, autres titres à revenus variables et part dans les FCP	33 551 911	8 519 462	25 032 449	32 921 592	32 415 839
AC332-Obligations et autres titres à revenus fixes	197 501 610	500 000	197 001 610	186 708 923	190 893 991
AC334-Autres prêts	11 561 979	610 000	10 951 979	10 122 556	10 770 272
AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4 512 602	227 916	4 284 686	5 982 062	4 751 939
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	476 381		476 381	258 397	476 381
	<b>327 951 597</b>	<b>16 789 787</b>	<b>311 161 810</b>	<b>306 155 716</b>	<b>308 779 633</b>
<b>AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>					
AC510-Provision pour primes non acquises	273 526		273 526	530 588	530 588
AC520-Provision d'assurance vie	7 101 768		7 101 768	6 662 204	6 662 204
AC530-Provision pour sinistres vie	464 866		464 866	326 833	326 833
AC531-Provision pour sinistres non vie	11 840 282		11 840 282	11 906 605	11 906 605
	<b>19 680 442</b>		<b>19 680 442</b>	<b>19 426 230</b>	<b>19 426 230</b>
<b>AC6-Créances</b>					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises	1 161 589		1 161 589	1 161 589	1 161 589
AC612-Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	81 869 901	67 586 366	14 283 535	23 951 606	18 944 658
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	34 287 979	12 036 259	22 251 720	21 164 714	17 569 225
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance	4 602 675	3 165 763	1 436 912	938 555	1 012 621
AC63-Autres créances					
AC631-Personnel	603 999		603 999	461 394	653 477
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	14 015 278	26 780	13 988 498	11 374 377	12 582 599
AC633-Débiteurs divers	3 978 824	503 098	3 475 726	2 593 817	3 419 260
	<b>140 520 245</b>	<b>83 318 266</b>	<b>57 201 979</b>	<b>61 646 052</b>	<b>55 343 429</b>
<b>AC7-Autres éléments d'actif</b>					
AC71-Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	608 767	608 767		8 719 623	2 930 938
AC72-Charges reportées					
AC721-Frais d'acquisition reportés	9 359 017		9 359 017	9 208 561	9 359 017
AC722-Autres charges à répartir	2 366 220	2 366 220			
AC73-Comptes de régularisation Actif					
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	7 546 457	79 139	7 467 318	7 212 163	8 335 179
AC733-Autres comptes de régularisation	672 373		672 373	169 420	1 171 026
	<b>20 552 834</b>	<b>3 054 126</b>	<b>17 498 708</b>	<b>25 309 767</b>	<b>21 796 160</b>
<b>Total des Actifs</b>	<b>521 022 539</b>	<b>111 202 283</b>	<b>409 820 256</b>	<b>417 156 536</b>	<b>409 782 070</b>

**BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2021**  
(Montants exprimés en dinars)

أمي للتأمين  
AMI Assurances

Annexe 2

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/06/2021	30/06/2020	31/12 /2020
<b>CP-Capitaux propres</b>			
CP1-Capital social	40 983 736	40 983 736	40 983 736
CP2-Réserves et primes liées au capital	286 176	286 176	286 176
CP3-Résultats reportés	-184 804 792	-185 429 432	-185 429 432
CPR-Réserve spéciale de réévaluation	44 410 222	44 410 222	44 410 222
CPTP-Titres participatifs	35 000 000	35 000 000	35 000 000
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>-64 124 658</b>	<b>-64 749 298</b>	<b>-64 749 298</b>
CP6-Résultat de l'exercice	890 111	-607 391	624 641
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>-63 234 547</b>	<b>-65 356 689</b>	<b>-64 124 657</b>
<b>PA1-Autres passifs financiers</b>			
PA13-Autres emprunts			
<b>PA2-Provisions pour autres risques et charges</b>			
PA23-Autres provisions	4 818 008	4 728 036	4 789 117
	4 818 008	4 728 036	4 789 117
<b>PA3-Provisions techniques brutes</b>			
PA310-Provisions pour primes non acquises	55 161 507	54 379 898	54 379 898
PA320-Provisions assurances vie	31 251 527	30 388 435	30 098 168
PA330-Provision pour sinistres (vie)	4 464 664	4 315 133	4 532 399
PA331-Provision pour sinistres (non vie)	343 472 791	355 879 510	347 394 031
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	265 188	133 203	1 217 410
PA361-Autres provisions techniques (non vie)			
	434 615 677	445 096 179	437 621 906
<b>PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs</b>	8 893 034	7 938 665	8 629 840
<b>PA6-Autres dettes</b>			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA62-Dettes nées d'opérations de réassurance	5 179 851	4 499 097	5 172 740
PA63-Autres dettes			
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	232 125	233 125	233 125
PA632-Personnel	32 763	31 145	38 405
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 092 325	5 821 826	7 963 735
PA634-Créditeurs divers	3 926 962	3 523 392	2 366 105
	25 357 060	22 047 250	24 403 950
<b>PA7-Autres passifs</b>			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	7 643 302	10 641 760	7 091 754
PA72- Dettes envers les établissements bancaires et financiers	620 756		
	8 264 058	10 641 760	7 091 754
<b>Total des passifs</b>	<b>473 054 803</b>	<b>482 513 225</b>	<b>473 906 727</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>409 820 256</b>	<b>417 156 536</b>	<b>409 782 070</b>

**ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE NON VIE**  
**ARRÊTÉ AU 30/06/2021**  
**(Montants exprimés en dinars)**

Annexe 3

Désignation	Opérations brutes 30/06/2021	Cessionset/ou rétrocessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020
<b>PRNV1- Primes acquises</b>					
PRNV 11- Primes émises et acceptées	69 078 137	-3 277 161	65 800 976	71 119 380	136 321 555
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-781 609	-257 062	-1 038 671	3 474 133	3 474 133
	<b>68 296 528</b>	<b>-3 534 223</b>	<b>64 762 305</b>	<b>74 593 513</b>	<b>139 795 688</b>
<b>PRNT3- Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</b>	<b>5 288 783</b>		<b>5 288 783</b>	<b>5 052 141</b>	<b>13 550 744</b>
<b>PRW2- Autres produits techniques</b>					
<b>CHNV1- Charges de sinistres</b>					
CHNV 11- Montants payés	-45 530 763	1 228 889	-44 301 874	-44 914 658	-105 682 490
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	3 921 239	-66 323	3 854 916	-4 738 733	5 062 787
	<b>-41 609 524</b>	<b>1 162 566</b>	<b>-40 446 958</b>	<b>-49 653 391</b>	<b>-100 619 703</b>
<b>CHNV2- Variation des autres provisions techniques</b>					<b>5 148 533</b>
<b>CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes</b>	<b>-51 004</b>		<b>-51 004</b>	<b>-51 004</b>	<b>21 821</b>
<b>CHNV4- Frais d'exploitation</b>					
CHNV 41- Frais d'acquisition	-10 861 209		-10 861 209	-11 437 056	-23 054 775
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés					108 544
CHNV 43- Frais d'administration	-5 426 357		-5 426 357	-5 447 100	-11 281 626
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		749 738	749 738	513 235	1 026 471
	<b>-16 287 566</b>	<b>749 738</b>	<b>-15 537 828</b>	<b>-16 370 921</b>	<b>-33 201 386</b>
<b>CHNV5- Autres charges techniques</b>	<b>-11 464 294</b>		<b>-11 464 294</b>	<b>-11 301 869</b>	<b>-18 815 610</b>
<b>RTNV - Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)</b>	<b>4 172 923</b>	<b>-1 621 919</b>	<b>2 551 004</b>	<b>2 268 469</b>	<b>5 880 087</b>

**ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE VIE**  
**ARRÊTÉ AU 30/06/2021**  
**(Montants exprimés en dinars)**

آمي للتأمين  
AMI Assurances

Annexe 4

Désignation	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020
<b>PRV1- Primes</b>					
PRV 11- Primes émises et acceptées	2 642 958	-462 616	2 180 342	495 512	2 083 757
	2 642 958	-462 616	2 180 342	495 512	2 083 757
<b>PRV2- Produits des placements</b>					
PRV 21- Revenus des placements	904 443		904 443	677 609	1 682 619
PRV 22- Produits des autres placements					-
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	17 868		17 868	34 820	43 018
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	1 096		1 096	18 305	24 798
	923 407		923 407	730 734	1 750 435
<b>CHV1- Charges de sinistres</b>					
CHV 11- Montants payés	-912 970	104 336	-808 634	-822 359	-1 622 045
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	67 735	138 033	205 768	-116 809	-300 589
	-845 235	242 369	-602 866	-939 168	-1 922 634
<b>CHV2- Variation des autres provisions techniques</b>					
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-1 153 359	439 564	-713 795	568 986	952 159
CHV 22- Autres provisions techniques					
	-1 153 359	439 564	-713 795	568 986	952 159
<b>CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes</b>					
<b>CHV4- Frais d'exploitation</b>					
CHV 41- Frais d'acquisition	-526 246		-526 246	-187 159	-687 085
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés					41 912
CHV 43- Frais d'administration	-48 417		-48 417	-59 931	-125 478
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs		125 969	125 969	115 942	231 884
	-574 663	125 969	-448 694	-131 148	-538 767
<b>CHV5- Autres charges techniques</b>	-439 240		-439 240	-236 104	-393 072
<b>CHV9- Charges de placement</b>					
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-231 072		-231 072	-137 856	-372 831
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-228 371		-228 371	-167 225	-215 640
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements					-3 586
	-888 683		-898 683	-541 185	-985 129
<b>RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)</b>	94 425	345 286	439 711	183 731	1 339 821

**ÉTAT DE RÉSULTAT**  
**ARRÊTÉ AU 30/06/2021**  
**(Montants exprimés en dinars)**

آمي للتأمين  
AMI Assurances

Annexe 5

Désignation	Semestre clos le 30/06/2021	Semestre clos le 30/06/2020	Exercice clos le 31/12/2020
<b>RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)</b>	2 551 004	2 268 469	5 880 087
<b>RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)</b>	439 711	183 731	1 339 821
<b>PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)</b>			
PRNT11- Revenus des placements	8 652 931	7 075 263	17 278 434
PRNT12- Produits des autres placements			
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements	170 946	363 577	441 744
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	10 481	191 132	254 644
	8 834 358	7 629 972	17 974 822
<b>CHNT1- Charges des placements</b>			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-2 210 090	-1 409 431	-3 020 514
CHNT12- Correction de valeur sur placements	-2 184 852	-1 746 083	-2 214 359
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements			-36 827
	-4 395 550	-3 185 514	-6 079 700
<b>CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</b>	-5 288 783	-5 052 141	-13 550 746
<b>PRNT2- Autres produits non techniques</b>	20 785	8 403	16 806
<b>CHNT3- Autres charges non techniques</b>	-1 111 414	-2 310 311	-4 620 623
<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>	1 050 111	-457 391	960 467
<b>CHNT41- Impôts exigibles</b>	-160 000	-150 000	-330 526
<b>CHNT42- Impôts différés</b>			
<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>	890 111	-607 391	629 941
<b>CHNT5- Pertes extraordinaires</b>			-5 300
<b>Résultat net de l'exercice</b>	890 111	-607 391	624 641
<b>Effets des modifications comptables</b>			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	890 111	-607 391	624 641

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS AU 30/06/2021**  
(Montants exprimés en dinars)

Annexe 6

DÉSIGNATIONS	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>HB1- Engagements reçus</b>	232 125	233 125	233 125
<b>HB2- Engagements donnés</b>			
HB21- Avais, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées			
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			
HB24- Autres engagements donnés			
<b>HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires</b>			
<b>HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution</b>			
<b>HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>			
<b>HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>			

**ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE**  
(Montants exprimés en dinars)

آمي للتأمين  
AMI Assurances

ANNEXE 7

DÉSIGNATION	Semestre clos le 30/06/2021	Semestre clos le 30/06/2020	Exercice clos le 31/12/2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation :</b>			
Encaissements des primes reçues des assurés	66 878 484	69 174 795	160 256 725
Sommes versées pour paiement des sinistres	-42 592 578	-43 004 034	-95 564 519
Commissions versées aux intermédiaires	-8 896 556	-9 417 195	-18 834 390
Encaissements des sinistres pour cessions	42 206		
Décaissements des primes pour cessions	-2 013 456	-1 238 119	-1 547 649
Commissions reçues des cessions	171 175		
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-8 276 661	-7 798 073	-19 495 182
Variation des espèces reçues des cessionnaires			
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-74 176 031	-68 288 992	-85 361 240
Encaissements liés à la cession de placements financiers	77 977 050	73 927 644	84 008 686
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-13 778 253	-11 249 614	-18 749 357
Produits financiers reçus	7 935 748	6 005 774	12 011 547
Autres mouvements	-6 481 366	-1 020 718	-14 651 114
<b>Flux de trésorerie provenant de (ou affectés à) l'exploitation</b>	<b>-3 210 238</b>	<b>7 091 468</b>	<b>2 073 507</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-341 455	-485 872	-647 830
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Autres mouvements			
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-341 455</b>	<b>-485 872</b>	<b>-647 830</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement :</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Encaissements Titres participatifs			
Décaissements Billets de trésorerie			
Distribution Dividendes			
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-3 551 693</b>	<b>6 605 596</b>	<b>1 425 677</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>3 539 704</b>	<b>2 114 027</b>	<b>2 114 027</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>-11 989</b>	<b>8 719 623</b>	<b>3 539 704</b>

---

### **III. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**

---

## **Notes Aux États Financiers Intermédiaires au 30/06/2021**

### **I- Présentation de la société :**

**Dénomination sociale :** Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances  
**Siège social :** Cité des Pins - Zone Nord Est - Les Berges du Lac II – Tunis  
**Téléphone :** +216 70 026 000  
**Email :** [courrier@assurancesami.com](mailto:courrier@assurancesami.com)  
**Site web :** [www.assurancesami.com](http://www.assurancesami.com)

La société « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » a été créée en 2003 sous la forme d'une société mutuelle. Elle a pour objet, en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats ou des conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurance.

Le fonds commun s'élève à 6 503 402 DT au 31 décembre 2013. Il représente le cumul des droits d'adhésion de 20 DT chacun, versés par les adhérents de l'AMI depuis sa création jusqu'à la date du 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2014 a décidé la transformation de la société mutuelle « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » en société anonyme sous la dénomination « Société d'Assurances Multirisques Ittihad » avec le nom commercial « AMI Assurances », et ce, avec un capital social de 13 220 560 DT réparti en 13 220 560 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar l'action.

Le capital social initial de 13 220 560 DT provient de :

- La conversion d'une partie du fonds des adhérents d'un montant de 1 735 140 DT, ayant donné lieu à l'émission de 1 735 140 actions de 1 DT chacune. Le reliquat du fonds, soit un montant de 4 814 942 DT, a été logé dans les autres capitaux propres ;
- L'émission de 1 570 000 actions en numéraire d'une valeur nominale de 1 DT chacune, au prix d'émission de 20 DT l'action. La prime d'émission en découlant s'est élevée à 29 830 000 DT ;
- L'incorporation d'une partie de la prime d'émission dans le capital d'un montant de 9 915 420 DT ayant donné lieu à l'émission de 9 915 420 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 DT et l'attribution de 3 nouvelles actions gratuites pour chaque action ancienne détenue.

La Société a également changé de dénomination sociale pour devenir « Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances ».

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 octobre 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5 288 224 DT pour le porter de 13 220 560 DT à 18 508 784 DT, et ce, par l'émission de 5 288 224 actions nouvelles au prix de 6,250 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 5,250 DT de prime d'émission. Ces actions ont été souscrites selon la parité de deux (2) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes et ont été libérées intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 juin 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 627 196 DT pour le porter de 18 508 784 DT à 23 135 980 DT, et ce, par l'émission de 4 627 196 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 juin 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 17 847 756 DT, pour le porter de 23 135 980 DT à 40 983 736 DT, et ce, par l'émission de 17 847 756 actions gratuites.

La société « AMI Assurances » est régie par le Code des Assurances qui a été promulgué par la loi n°92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi n°94-10 du 31 janvier 1994, la loi n°97-24 du 28 avril 1997, la loi n°2002-37 du 1<sup>er</sup> avril 2002, la loi n°2005-86 du 15 août 2005 et la loi n°2014-47 du 24 juillet 2014.

La société « AMI Assurances » fournit ses produits et services à travers 132 agences, 41 courtiers et 2 succursales répartis sur tout le territoire Tunisien.

### **II- Principes et méthodes comptables**

#### **A. NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES**

##### **A-1- Déclaration de conformité**

Les états financiers Intermédiaires au 30/06/2021 ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables Tunisiennes, tels que définis par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26,

NC 27, NC 28, NC 29, NC 30 et NC 31) publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 et relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

## **B. BASES DE MESURE**

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique, à l'exception des biens immobiliers et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

## **C. MÉTHODES COMPTABLES PERTINENTES**

### **C-1 : Les actifs incorporels et corporels**

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques (valeurs de transfert ou d'acquisition) à l'exception des terrains et des constructions qui ont été évalués à leur juste valeur (selon les rapports d'un expert en immobilier).

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

- Constructions	2%
- Fonds commercial	3%
- Agencements et Aménagements	10%
- Matériel et mobilier de bureau	20%
- Matériel informatique	15%
- Matériel de transport	20%
- Logiciels	33%

La gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement, tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

### **C-2 : Les placements**

#### **C-2-1- Les placements immobiliers**

Les terrains et les constructions figurent au bilan à leur valeur comptable nette. Les valeurs brutes correspondent à leur valeur d'usage déterminée par un expert en immobilier. Les constructions font l'objet d'un amortissement sur une base linéaire.

#### **C-2-2- Autres placements**

##### **▪ Coût d'entrée des titres**

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés en participations pour leurs coûts d'acquisition (valeur boursière ou valeur d'émission).

Les frais accessoires, tels que les commissions boursières et les frais de courtage, sont comptabilisés en charges.

Les emprunts obligataires et les bons du Trésor (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupons courus à l'achat.

##### **▪ Évaluation à la date de clôture**

Les titres des sociétés cotées en bourse font l'objet d'une évaluation selon le cours boursier moyen du mois de décembre.

Les titres des sociétés non cotées font l'objet d'une évaluation à la valeur mathématique.

Aussi bien pour les titres cotés que les titres non cotés, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les moins-values latentes sont provisionnées.

##### **▪ Revenus des actions**

Les dividendes sont constatés parmi les produits de l'exercice au cours duquel le droit au dividende est établi (décision de distribution par l'organe compétent).

### **C-3 : Les créances**

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance, les créances subrogées aux entreprises d'assurance et les autres créances, telles que décrites comme suit :

- Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance (IDA ...) ;
- Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes ;
- Les créances subrogées aux entreprises d'assurance enregistrent les créances sur les compagnies d'assurance ;
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance, tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les primes à annuler, appelées également provision pour annulation de primes, sont comptabilisées lors de chaque inventaire. Elles sont destinées à faire face aux annulations futures pouvant intervenir après la clôture de l'exercice sur les primes émises et les primes acquises et non émises. Les primes à annuler ne sont pas affectées précisément à un ou plusieurs assurés déterminés mais sont évaluées sur la base de méthodes statistiques reconnues.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la circulaire du Comité Général des Assurances n°24 /2017 du 29 mars 2017, comme suit :

- Les créances sur les assurés (siège et succursales), selon leur ancienneté, aux taux suivants :

2019 et antérieures	100%
2020	20%
2021	0%

- Les créances sur les intermédiaires (agents et courtiers), selon leur ancienneté, aux taux suivants :

2021 et antérieure	100%
--------------------	------

- Les créances subrogées aux entreprises d'assurance sont provisionnées, selon leur ancienneté, aux taux suivants :

2019 et antérieures	100%
2020	20%
2021	0%

- Les créances contentieuses, les chèques et les effets impayés sont provisionnées en totalité.

#### **C-4 : Les provisions techniques**

##### **C-4-1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie**

- **Les provisions mathématiques :**

Les provisions mathématiques correspondent, à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et les assurés. Elles sont déterminées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées par un actuaire et en respect de l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Cette provision enregistre le montant estimé de la dette de la société « AMI Assurances » envers les assurés/bénéficiaires au titre des sinistres survenus, rachats et arrivées à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Elle est évaluée dossier par dossier. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

- **Provision pour frais de gestion vie :**

Elle a pour objet de couvrir les charges de gestion futures des contrats non couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers. Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

## **C-4-2 : Provisions spécifiques à l'assurance non-vie**

- **Provision pour primes non acquises** : La provision pour primes non acquises est destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision est calculée par application de la méthode du prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

- **Provisions pour sinistres à payer :**

Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

Les provisions techniques sont évaluées par références à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 et aux normes comptables sectorielles.

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion calculée au taux de frais de 5%.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des tardifs qui sont évalués selon l'expérience de la Société et en application de la circulaire du Ministre des Finances n°258 de l'année 2010.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

- **Provision pour risques en cours :**

Pour évaluer cette provision, on calcule pour chacune des catégories d'assurances, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et des frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et on rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

- **Provision d'égalisation :**

Cette provision comprend tous les montants qui sont provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires, permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux, notamment la grêle, l'assurance-crédit et l'assurance caution.

Elle est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

## **C-5- Les revenus**

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

## **C-6- Les charges par destination**

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

La comptabilité analytique vient compléter la comptabilité générale. Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

La ventilation des charges par destination se présentent comme suit :

▪ **Charges d'acquisition des contrats :**

Les frais d'acquisition correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance. Ils comprennent tant les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition et les frais d'ouverture de dossiers ou d'admission des contrats d'assurance dans le portefeuille, que les frais indirectement imputables, tels que les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien des bureaux occupés par le service commercial, les frais de publicité et de marketing, les commissions d'acquisition et les frais des réseaux commerciaux.

▪ **Frais d'administration des contrats :**

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéficiaires et de ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, l'établissement des contrats, les commissions de gestion et d'encaissement et les frais de contentieux liés aux primes.

▪ **Les frais de gestion des sinistres :**

Les frais de gestion des sinistres correspondent aux frais internes et externes occasionnés par le traitement des dossiers sinistres (ouverture des dossiers, évaluation, règlement). Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, les frais de contentieux et les commissions comptabilisées au titre de la gestion des sinistres.

▪ **Frais de gestion des placements :**

Les frais de gestion des placements correspondent aux frais internes et externes occasionnés par l'activité de gestion des placements. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part d'entretien du local occupé par le service financier, les dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs, les moins-values sur réalisation des placements, les commissions bancaires et les pertes de change.

▪ **Autres charges techniques :**

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes qui exceptionnellement ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par la norme comptable.

**C-7- Affectation des produits nets des placements**

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes [(provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) / 2].

**C-8- Frais d'acquisition reportés**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

**C-9- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices**

À partir de l'exercice 2017, la société « AMI Assurances » avait appliqué la méthode du report d'impôt pour la comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices.

Cette méthode consiste à calculer la charge d'impôt sur les bénéfices sur la base du résultat comptable de l'exercice en corrigeant l'impôt exigible par l'effet :

- Des écarts temporels entre la base fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs ;
- Des déficits fiscaux reportables et récupérables (ayant une probabilité d'être récupérés dans les exercices suivants).

En 2019 et après un test de dépréciation au vu des incertitudes liées à la conjoncture actuelle, une reprise intégrale de l'actif d'impôt différé a été constatée.

La société « AMI Assurances » utilise la méthode de l'impôt exigible. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt dû au titre de la période. Comptabilisé à la date de clôture, ce montant ne tient pas compte de l'impôt futur, même si cet impôt naît d'opérations rattachées à la période close.

#### D. DÉROGATIONS RELATIVES AUX PROVISIONS TECHNIQUES

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, et de la norme comptable NC 29 relatives aux provisions techniques, il n'a pas été procédé au calcul des provisions techniques suivantes en raison de l'absence des informations nécessaires et de leur impact non significatif sur les états financiers :

##### ▪ Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Elle correspond à la différence, calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés quand cette différence est négative. L'absence d'un marché actif notamment pour les placements immobiliers rend difficile la détermination de cette provision de manière fiable ;

##### ▪ Provision pour participation aux bénéfices (vie) :

Elle comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un fonds spécial. Le montant de la participation aux bénéfices est déterminé par rapport aux obligations contractuelles ;

##### ▪ Provision pour égalisation vie :

Elle est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

### III- Notes sur le Bilan

#### AC1- Actifs incorporels

Le solde net de cette rubrique est de 1 444 865 DT au 30/06/2021 contre 1 428 637 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 16 228 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Amort. cumulé 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020
Logiciels	2 136 632	1 890 048	246 584	306 005	230 451
Fonds commercial	1 857 210	658 929	1 198 281	1 122 632	1 235 072
<b>Total en DT</b>	<b>3 993 842</b>	<b>2 548 977</b>	<b>1 444 865</b>	<b>1 428 637</b>	<b>1 465 523</b>

#### AC2- Actifs corporels d'exploitation

Le solde net de cette rubrique est de 2 832 452 DT au 30/06/2021 contre 3 190 134 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (357 682) DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Amort. cumulé 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020
AAI	3 033 769	1 599 369	1 434 400	1 525 680	1 500 044
Matériel de transport	1 045 572	945 965	99 607	297 851	160 752
Matériel informatique	2 162 492	1 821 183	341 309	351 024	326 721
Matériel et mobilier de bureau	1 974 160	1 124 610	849 550	907 993	875 992
Dépôts et cautionnements	107 586		107 586	107 586	107 586
<b>Total en DT</b>	<b>8 323 579</b>	<b>5 491 127</b>	<b>2 832 452</b>	<b>3 190 134</b>	<b>2 971 095</b>

### C3- Placements

Les placements nets totalisent 311 161 810 DT au 30/06/2021 contre 306 155 716 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 5 006 094 ; ils se composent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Amort. / Prov. 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020
Terrains et constructions	73 841 282	6 826 410	67 014 872	68 396 634	67 705 659
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	105 999	6 399 833	1 765 552	1 765 552
Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	33 551 911	8 519 462	25 032 449	32 921 592	32 415 839
Obligations et autres titres à revenus fixes	197 501 610	500 000	197 001 610	186 708 923	190 893 991
Autres dépôts et prêts	16 550 962	837 916	15 713 046	16 363 015	15 998 592
<b>Total en DT</b>	<b>327 951 597</b>	<b>16 789 787</b>	<b>311 161 810</b>	<b>306 155 716</b>	<b>308 779 633</b>

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'Annexe 8.

#### AC31- Terrains et constructions

Le solde net de ce poste s'élève à 67 014 872 DT au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Amort. cumulé 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021
Terrain B. Abdessalem Sfax	116 899		116 899
Immeuble B. Abdessalem Sfax	180 331	49 013	131 318
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	61 886 605	5 159 206	56 727 399
Terrain 15 Rue Mauritanie Tunis	1 035 000		1 035 000
Immeuble 15 Rue Mauritanie Tunis	2 430 099	421 637	2 008 462
Garage Rue Menzel Bourguiba Tunis	505 336	77 184	428 152
Délégation Sfax	2 802 825	455 831	2 346 994
Délégation Sousse	1 625 443	252 268	1 373 175
Délégation Bizerte	1 318 383	215 883	1 102 500
Délégation Gabès	1 074 191	129 760	944 431
Local Nabeul	458 106	58 200	399 906
Constructions en cours Rue Menzel Bourguiba	8 064		8 064
Action immobilière MAE	400 000	7 428	392 572
<b>Total en DT</b>	<b>73 841 282</b>	<b>6 826 410</b>	<b>67 014 872</b>

À compter de la fin de l'année 2017, les biens immobiliers sont évalués à leur valeur réévaluée issue d'une expertise directe et indépendante.

En effet, par dérogation à la méthode du coût historique prévue par les normes comptables tunisiennes, la société « AMI Assurances » a procédé à l'évaluation des biens immobiliers à leur juste valeur à cette date et a procédé, en conséquence, à leur réévaluation.

Le recours au modèle de la réévaluation est motivé par :

- La recherche à présenter une information plus pertinente sur la valeur économique des placements immobiliers et, par conséquent, à rehausser les qualités de pertinence et de fiabilité des états financiers ;
- La reconnaissance par la norme internationale IAS 16 du modèle de la réévaluation à la juste valeur pour l'évaluation des immobilisations postérieurement à leur comptabilisation initiale ;
- L'adhésion à une tendance de plus en plus croissante qui converge vers d'adoption de l'approche de réévaluation.

La plus-value de réévaluation a été déterminée sur la base d'une évaluation faite par un expert judiciaire. Ladite évaluation a été jugée raisonnable et acceptable par le CGA à la suite de la consultation des services concernés du Ministère des Domaines de l'État.

La réévaluation, effectuée en date du 31/12/2017, après la constatation des amortissements de l'année 2017, n'a pas eu d'effet sur le résultat de cet exercice. La plus-value de réévaluation, estimée à 44,410 millions de dinars a été comptabilisée, en majoration de la valeur brute des immobilisations d'une part et dans un compte de réserve spéciale de réévaluation d'autre part.

### AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation

Le solde net de ce poste s'élève à 6 399 833 DT au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. Nette 30/06/2021	Val. Nette 30/06/2020	Val. Nette 31/12/2020	Variation
Général Assistance	1 099 833	-	1 099 833	1 099 833	1 099 833	-
GMP	105 999	105 999	-	-	-	-
Résidence CAP BON SA	500 000	-	500 000	-	-	500 000
Japanese Motors Company – JMC	2 400 000	-	2 400 000	-	-	2 400 000
Al Hidaya Agricole	2 400 000	-	2 400 000	-	-	2 400 000
AT-TAKAFULIA	-	-	-	665 719	665 719	-665 719
<b>Total en DT</b>	<b>6 505 832</b>	<b>105 999</b>	<b>6 399 833</b>	<b>1 765 552</b>	<b>1 765 552</b>	<b>4 634 281</b>

### AC331- Actions et autres titres à revenus variables et parts dans les FCP

Le solde net de ce poste s'élève à 25 032 449 DT au 30/06/2021 contre 32 921 592 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (7 889 143) DT.

Cette rubrique englobe les parts sociales et les actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles « AMI Assurances » n'exerce ni un contrôle, ni une influence notable. Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Actions cotées	10 042 613	2 257 941	7 784 672	8 490 301	8 195 590	-705 630
Actions non cotées	5 973 450	5 695 735	277 715	6 145 648	5 524 337	-5 867 933
SICAV obligatoire	31 680	-	31 680	32 217	174 383	-537
Fonds commun de placement	17 504 168	565 786	16 938 382	18 253 426	18 521 529	-1 315 044
<b>Total en DT</b>	<b>33 551 911</b>	<b>8 519 462</b>	<b>25 032 449</b>	<b>32 921 592</b>	<b>32 415 839</b>	<b>-7 889 143</b>

### AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes

Le solde net de cette rubrique s'élève à 197 001 610 DT au 30/06/2021 contre 186 708 923 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 10 292 687 DT.

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les comptes à terme et les bons de caisse ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Emprunts obligataires	93 526 125	500 000	93 026 125	50 387 690	74 778 560	42 638 435
Bons du Trésor et assimilés	65 975 485	-	65 975 485	66 821 233	75 115 431	-845 748
Comptes de dépôts placements	38 000 000	-	38 000 000	69 500 000	41 000 000	-31 500 000
<b>Total en DT</b>	<b>197 501 610</b>	<b>500 000</b>	<b>197 001 610</b>	<b>186 708 923</b>	<b>190 893 991</b>	<b>10 292 687</b>

### AC334- Autres Prêts

Le solde net de cette rubrique s'élève à 10 951 979 DT au 30/06/2021 contre 10 122 556 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 829 423 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Prêts au Personnel	7 172 731	-	7 172 731	6 820 636	6 991 024	352 095
Prêt Société Hôtelière et Immobilière (AMILCAR)	350 000	350 000	-	-	-	-
Prêt Groupement Mutualiste pour la Prévoyance	60 000	60 000	-	-	-	-
Prêt Recall Holding	3 779 248	-	3 779 248	3 301 920	3 779 248	477 328
Prêt Polyclinique du Cap Bon (PCB S.A.)	200 000	200 000	-	-	-	-
<b>Total en DT</b>	<b>11 561 979</b>	<b>610 000</b>	<b>10 951 979</b>	<b>10 122 556</b>	<b>10 770 272</b>	<b>829 423</b>

#### AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Le solde net de cette rubrique s'élève à 4 284 686 DT au 30/06/2021 contre 5 982 062 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (1 697 376) DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Dépôt auprès de la TGT	4 512 602	227 916	4 284 686	5 982 062	4 751 939	-1 697 376
<b>Total en DT</b>	<b>4 512 602</b>	<b>227 916</b>	<b>4 284 686</b>	<b>5 982 062</b>	<b>4 751 939</b>	<b>-1 697 376</b>

#### AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Le solde net de cette rubrique s'élève à 476 381 DT au 30/06/2021.

Le solde net des placements financiers au 30/06/2021 s'élève à 311 161 810 DT, et se présente comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2021	Valeur nette 30/06/2021	Placements admis en représentation des provisions techniques	Placements non admis en représentation des provisions techniques
<b>Terrains et constructions d'exploitation</b>	73 841 282	67 014 872	67 014 872	-
<b>Placements dans les entreprises liées et participations :</b>	-	-	-	-
*Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	6 399 833	6 399 833	-
<b>Autres placements financiers</b>	-	-	-	-
* Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	33 551 911	25 032 449	25 032 449	-
*Obligations et autres titres à revenu fixe	197 501 610	197 001 610	197 001 610	-
*Autres prêts	11 561 979	10 951 979	-	10 951 979
*Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4 512 602	4 284 686	-	4 284 686
<b>Créances pour espèces déposées auprès des Eses cédantes</b>	476 381	476 381	-	476 381
<b>Total en DT</b>	<b>327 951 597</b>	<b>311 161 810</b>	<b>295 448 764</b>	<b>15 713 046</b>

#### AC5- Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève à 19 680 442 DT au 30/06/2021 contre 19 426 230 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 254 212 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020	Variation
Provision pour primes non acquises	273 526	530 588	530 588	-257 062
Provision d'assurances vie	7 101 768	6 662 204	6 662 204	439 564
Provision pour sinistres vie	464 866	326 833	326 833	138 033
Provision pour sinistres non vie	11 840 282	11 906 605	11 906 605	-66 323
<b>Total en DT</b>	<b>19 680 442</b>	<b>19 426 230</b>	<b>19 426 230</b>	<b>254 212</b>

#### AC6- Créances

Les créances nettes des provisions totalisent 57 201 979 DT au 30/06/2021 contre 61 646 052 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (4 444 073) DT ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Primes acquises et non émises	1 161 589	-	1 161 589	1 161 589	1 161 589	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	81 869 901	67 586 366	14 283 535	23 951 606	18 944 658	-9 668 071
Créances indemnisées subrogées à l'Ese d'assurance	34 287 979	12 036 259	22 251 720	21 164 714	17 569 225	1 087 006
Créances nées d'opérations de réassurance	4 602 675	3 165 763	1 436 912	938 555	1 012 621	498 357
Autres créances	18 598 101	529 878	18 068 223	14 429 588	16 655 336	3 638 635
<b>Total en DT</b>	<b>140 520 245</b>	<b>83 318 266</b>	<b>57 201 979</b>	<b>61 646 052</b>	<b>55 343 429</b>	<b>-4 444 073</b>

#### AC611- Primes acquises et non émises

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2021
Groupe	184 883
Incendie	51 086
Risques divers	67 534
Risques spéciaux	26 425
Vie	8 214
Automobile	734 606
Transport	88 841
<b>Total en DT</b>	<b>1 161 589</b>

#### AC612- Créances nées d'opérations d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe ont diminué de 9 668 071 DT, passant de 23 951 606 DT au 30/06/2020 à 14 283 535 au 30/06/2021.

#### AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

La valeur nette de cette rubrique s'élève à 22 251 720 DT au 30/06/2021 contre 21 164 714 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 1 087 006 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Comptes de liaison	34 287 979	12 036 259	22 251 720	21 164 714	17 569 225	1 087 006
<b>Total en DT</b>	<b>34 287 979</b>	<b>12 036 259</b>	<b>22 251 720</b>	<b>21 164 714</b>	<b>17 569 225</b>	<b>1 087 006</b>

Le solde brut de ce poste s'élève à 34 287 979 DT au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

Compagnie	Au 30/06/2021
Compte de liaison STAR	7 341 022
Compte de liaison ASTREE	1 253 798
Compte de liaison COMAR	3 005 049
Compte de liaison GAT	2 354 233
Compte de liaison MAE	3 380 643
Compte de liaison CARTE	816 150
Compte de liaison CTAMA-MGA	3 543 339
Compte de liaison MAGHREBIA	1 777 276
Compte de liaison LLOYD	1 632 057
Compte de liaison BH Assurances	583 071
Compte de liaison BIAT ASSURANCES	613 370
Compte de liaison BUAT	505 008
Compte de liaison EL AMANA TAKAFUL	193 145
Compte de liaison ATTAKAFULIA	468 269
Compte de liaison ZITOUNA TAKEFUL	574 317
Compte de liaison COMPAGNIE ETRANGERE	122 347
Compte de liaison FGA	2 578 158
Prévision de recours matériel	3 546 727
<b>Total en DT</b>	<b>34 287 979</b>

#### AC62- Créances nées d'opérations de réassurance

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 436 912 DT au 30/06/2021 et s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
BEST RE	2 924 924	2 924 924	-	-	-	-
Divers réassureurs	1 677 751	240 839	1 436 912	938 555	1 012 621	498 357
<b>Total en DT</b>	<b>4 602 675</b>	<b>3 165 763</b>	<b>1 436 912</b>	<b>938 555</b>	<b>1 012 621</b>	<b>498 357</b>

#### AC63- Autres créances

Le solde net de cette rubrique s'élève à 18 068 233 DT au 30/06/2021 contre 14 429 588 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 3 638 635 DT ; elle s'analyse comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020	Variation
Personnel	603 999	-	603 999	461 394	653 477	142 605
État, impôts et taxes	14 015 278	26 780	13 988 498	11 374 377	12 582 599	2 614 121
Débiteurs divers	3 978 824	503 098	3 475 726	2 593 817	3 419 260	881 909
<b>Total en DT</b>	<b>18 598 101</b>	<b>529 878</b>	<b>18 068 233</b>	<b>14 429 588</b>	<b>16 655 336</b>	<b>3 638 635</b>

### AC7- Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actifs ont passé de 25 309 767 DT au 30/06/2020 à 17 498 708 DT au 30/06/2021, soit une variation à la baisse de 7 811 059 DT.

Ce poste se présente comme suit :

Désignations	Montant brut 30/06/2021	Provision 30/06/2021	Val. nette 30/06/2021	Val. nette 30/06/2020	Val. nette 31/12/2020
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	608 767	608 767	-	8 719 623	2 930 938
Frais d'acquisition reportés	9 359 017	-	9 359 017	9 208 561	9 359 017
Autres charges à répartir	2 366 220	2 366 220	-	-	-
Intérêts et loyers acquis et non échus	7 546 457	79 139	7 467 318	7 212 163	8 335 179
Autres comptes de régularisation	672 373	-	672 373	169 420	1 171 026
<b>Total en DT</b>	<b>20 552 834</b>	<b>3 054 126</b>	<b>17 498 708</b>	<b>25 309 767</b>	<b>21 796 160</b>

## CP - ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Les mouvements des capitaux propres de la Société AMI Assurances au cours du semestre clos le 30/06/2021 se présentent comme suit :

Éléments	Capital social	Réserve légale	Primes et autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Titres participatifs	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2019	23 135 980	1 254 345	16 879 587	44 410 222	35 000 000	-155 485 123	-29 944 309	-64 749 296
Affectation du résultat de l'exercice 2019						-29 944 309	29 944 309	
Augmentation de capital par incorporation de réserves	17 847 756	-968 169	-16 879 587					
Bénéfice de l'exercice 2020							624 641	624 641
Soldes au 31 décembre 2020	40 983 736	286 176		44 410 222	35 000 000	-185 429 432	624 641	-64 124 657
Affectation du résultat de l'exercice 2020						624 641	-624 641	
Bénéfice au 30/06/2021							890 111	890 111
Soldes au 30/06/2021	40 983 736	286 176	-	44 410 222	35 000 000	-184 804 792	890 111	-63 234 547

Au 30/06/2021, les fonds propres de la Société sont devenus négatifs de (63 234 547) DT en raison des pertes accumulées. Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05/06/2020, a décidé une 2ème émission de titres participatifs pour un montant de 40 000 000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole et qui sera concrétisée fin décembre 2021 suite à la décision du Conseil d'Administration tenue le 29/11/2021. En outre, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25/12/2020, a décidé une augmentation de capital social en numéraire pour un montant global de 92 816 108 DT (valeur nominale totale : 46 408 054 DT et primes d'émission : 46 408 054 DT). Cette opération, réalisée avec succès fin octobre 2021, a porté le capital social de 40 983 736 DT à 87 391 790 DT. Signalons que toutes ces opérations de renforcement des capitaux propres s'insèrent dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société adopté par son Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

## PA2- Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges totalisent 4 818 008 DT au 30/06/2021 contre 4 728 036 au 30/06/2020, soit une augmentation de 89 972 DT ; elles se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Provision pour litiges	405 303	400 555	405 303	4 748
Provision pour indemnités de départ à la retraite	1 934 288	1 875 780	1 941 422	58 508
Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi	1 198 583	1 171 583	1 212 233	27 000
Provision pour autres risques et charges	1 279 834	1 280 118	1 230 159	-284
<b>Total en DT</b>	<b>4 818 008</b>	<b>4 728 036</b>	<b>4 789 117</b>	<b>89 972</b>

La société « AMI Assurances » a procédé à la comptabilisation d'un passif non courant relatif aux indemnités de départ à la retraite et aux frais d'assistance médicale qui seront encourus après l'activité du salarié (sous la forme d'une provision pour avantages postérieurs à l'emploi).

Le principe de comptabilisation d'une provision pour avantages du personnel est consacré par le Système Comptable des Entreprises en Tunisie chaque fois que la Société ait une obligation actuelle d'encourir de tels coûts en rapport avec la période de service passée par le salarié dans la Société. Le problème concerne notamment les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, assistance médicale après le départ à la retraite, etc.). Toutefois, le Système Comptable des Entreprises en Tunisie manque d'une norme traitant des avantages du personnel (dans toutes leurs catégories) à l'instar de la norme comptable internationale IAS 19.

C'est pour cette raison que les entreprises tunisiennes se basent sur les prescriptions de cette IFRS pour la comptabilisation des différentes catégories de charges de personnel dont, en particulier, les avantages postérieurs à l'emploi. Le principe est que l'engagement de la Société au titre des indemnités de départ à la retraite et des frais d'assistance médicale après le départ à la retraite soit étalé sur la période d'activité du salarié et ne soit pas constaté au moment où celui-ci bénéficie effectivement de ces avantages, et ce, conformément au principe du rattachement des charges aux produits.

L'engagement de la Société se traduit par la comptabilisation d'un passif social : *Provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi*.

L'estimation de cette provision (ou de ce passif non courant) est effectuée sur la base des droits aux avantages prévus par les textes et accords applicables et d'hypothèses actuarielles concernant notamment :

- le taux d'évolution des salaires ;
- la mortalité du personnel pendant et après l'activité ;
- l'incapacité et les départs anticipés à la retraite ;
- la rotation du personnel ;
- le taux d'actualisation financière.
-

Les hypothèses retenues par la Société pour l'estimation des provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi au 30 juin 2021 se présentent comme suit :

Indemnité de départ à la retraite	Six mensualités calculées sur la base du dernier salaire toutes indemnités comprises
Autres avantages postérieurs à l'emploi	La prime d'assurance de l'année en cours déterminée conformément au terme du contrat d'assurance groupe
Taux d'évolution des salaires	5%
Probabilité de départ préalable à la retraite	1%
Taux d'actualisation financière	9%
Espérance de vie	75 ans

### PA3- Provisions techniques brutes

Cette rubrique totalise 434 615 677 DT au 30/06/2021 contre 445 096 179 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (10 480 502) DT ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020	Variation
Provision pour primes non acquises	55 161 507	54 379 898	54 379 898	781 609
Provision mathématique vie (a)	31 251 527	30 388 435	30 098 168	863 092
Provision pour sinistres à payer vie	4 464 664	4 315 133	4 532 399	149 530
Provision pour sinistres à payer non vie (b)	343 472 791	355 879 510	347 394 031	-12 406 719
Autres provisions techniques	265 188	133 203	1 217 410	131 985
<b>Total en DT</b>	<b>434 615 677</b>	<b>445 096 179</b>	<b>437 621 906</b>	<b>-10 480 502</b>

Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

#### (a) Provision mathématique vie

Cette provision a été déterminée conformément aux notes techniques. La société « AMI Assurances » a appliqué les dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009, modifiant l'arrêté du 27/02/2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

#### (b) Provision pour sinistres à payer non vie

La provision pour sinistres à payer se détaille comme suit au 30/06/2021 :

Branche	Montant
Incendie	3 624 728
Transport	2 541 186
Risques divers	2 905 551
Risques spéciaux	270 325
Automobile	333 575 342
Groupe	555 659
<b>Total en DT</b>	<b>343 472 791</b>

### PA5- Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont augmenté de 954 369 DT pour passer de 7 938 665 DT au 30/06/2020 à 8 893 034 DT au 30/06/2021.

Cette rubrique, qui comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la Société, se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Dettes pour dépôt de primes	273 526	740 087	530 588	-466 561
Dettes pour dépôt de sinistre	8 619 508	7 198 578	8 099 252	1 420 930
<b>Total en DT</b>	<b>8 893 034</b>	<b>7 938 665</b>	<b>8 629 840</b>	<b>954 369</b>

#### PA6- Autres Dettes

##### PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance s'élèvent à 5 179 851 DT au 30/06/2021 contre 4 499 097 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 680 754 DT.

##### PA63- Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 11 284 175 DT au 30/06/2021 contre 9 609 488 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 1 674 687 DT ; elles s'analysent comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	232 125	233 125	233 125	-1 000
Personnel	32 763	31 145	38 405	1 618
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 092 325	5 821 826	7 963 735	1 270 499
Créditeurs divers	3 926 962	3 523 392	2 366 105	403 570
<b>Total en DT</b>	<b>11 284 175</b>	<b>9 609 488</b>	<b>10 601 370</b>	<b>1 674 687</b>

#### PA7 - Autres Passifs

##### PA71- Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs ont passé de 10 641 760 DT au 30/06/2020 à 7 643 302 DT au 30/06/2021, soit une diminution de 2 998 458 DT s'analysant comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Charges à payer	6 044 006	9 575 444	5 873 129	-3 531 438
Produits constatés d'avance	195 453	31 250	203 575	164 203
Provision pour congés payés	1 403 843	1 035 066	1 015 050	368 777
<b>Total en DT</b>	<b>7 643 302</b>	<b>10 641 760</b>	<b>7 091 754</b>	<b>-2 998 458</b>

#### IV - Notes sur les Comptes de Résultats

##### PRNV1- Primes acquises

Les primes acquises non vie, nettes de réassurances, totalisent 64 762 305 DT au 30/06/2021 contre 74 593 513 DT au 30/06/2020, soit une diminution nette de (9 831 208) DT, s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Primes émises et acceptées	69 078 137	-3 277 161	65 800 976	71 119 380	136 321 555	-5 318 404
Variation de la PPNA	-781 609	-257 062	-1 038 671	3 474 133	3 474 133	-4 512 804
<b>Total en DT</b>	<b>68 296 528</b>	<b>-3 534 223</b>	<b>64 762 305</b>	<b>74 593 513</b>	<b>139 795 688</b>	<b>-9 831 208</b>

##### PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat, ont passé de 5 052 141 DT en au 30/06/2020 à 5 288 783 DT en 2021, soit une augmentation de 236 642 DT.

##### CHNV1- Charges de sinistres

Les charges des sinistres non vie, nette de réassurances, totalisent 40 466 958 DT au 30/06/2021 contre 49 653 391 DT au 30/06/2020, soit une diminution de 9 206 433 DT, s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Sinistres payés	45 530 763	-1 228 889	44 301 874	44 914 658	105 682 490	-612 784
Variation de la PSAP	-3 921 239	66 323	-3 854 916	4 738 733	-5 062 787	-8 593 649
PREC	-	-	-	-	-5 148 533	-
<b>Total en DT</b>	<b>41 609 524</b>	<b>-1 162 566</b>	<b>40 466 958</b>	<b>49 653 391</b>	<b>95 471 170</b>	<b>-9 206 433</b>

#### CHNV4- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation non vie totalisent 15 537 828 DT au 30/06/2021 contre 16 370 920 DT au 30/06/2020, soit une diminution de 833 093 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Frais d'acquisition	10 861 209		10 861 209	11 437 056	23 054 775	-575 847
Variation des frais d'acquisition reportés					-108 544	
Frais d'administration	5 426 357		5 426 357	5 447 100	11 281 626	-20 743
Commissions reçues des réassureurs		-749 738	-749 738	-513 235	-1 026 471	-236 503
<b>Total en DT</b>	<b>16 287 566</b>	<b>-749 738</b>	<b>15 537 828</b>	<b>16 370 921</b>	<b>33 201 386</b>	<b>-833 093</b>

#### CHNV5- Autres charges techniques non vie

Les autres charges techniques non vie nettes totalisent 11 464 294 DT au 30/06/2021 contre 11 301 869 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 162 425 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Dotation provision pour dépréciation des créances douteuses	8 395 731	-	8 395 731	7 810 665	11 621 330	585 066
Autres charges	3 068 563	-	3 068 563	3 491 204	7 194 280	-422 641
<b>Total en DT</b>	<b>11 464 294</b>	<b>-</b>	<b>11 464 294</b>	<b>11 301 869</b>	<b>18 815 610</b>	<b>162 425</b>

#### PRV1- Primes vie

Les primes émises et acceptées de la branche vie, nettes de réassurances, ont passé de 495 512 DT au 30/06/2020 à 2 180 342 DT au 30/06/2021, soit une augmentation nette de 1 684 830 DT.

#### PRV2- Produits des placements

Les produits des placements vie ont passé de 730 734 DT au 30/06/2020 à 923 407 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 192 673 DT.

#### CHV1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent 602 866 DT au 30/06/2021 contre 939 168 DT au 30/06/2020, soit une diminution de (336 302) DT ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Sinistres payés	912 970	-104 336	808 634	822 359	1 622 045	-13 725
Variation de la PSAP	- 67 735	-138 033	-205 768	116 809	300 589	-322 577
<b>Total en DT</b>	<b>845 235</b>	<b>-242 369</b>	<b>602 866</b>	<b>939 168</b>	<b>1 922 634</b>	<b>-336 302</b>

## CHV2- Variation des autres provisions techniques

La rubrique « Variation de la provision d'assurance vie » a passé de (568 986) DT au 30/06/2020 à 713 795 DT au 30/06/2021, soit une variation de 1 282 781 DT.

## CHV4- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation vie totalisent 448 694 au 30/06/2021 contre 131 147 au 30/06/2020, soit une augmentation de 317 546 DT s'expliquant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2021	Cessions 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2021	Opérations nettes 30/06/2020	Opérations nettes 31/12/2020	Variations
Frais d'acquisition	526 246	-	-526 246	187 159	687 085	339 087
Variation des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	41 912	-
Frais d'administration	48 417	-	-48 417	59 931	125 478	-11 514
Commissions reçues des réassureurs	-	-125 969	-125 969	-115 942	231 884	-10 027
<b>Total en DT</b>	<b>574 663</b>	<b>125 969</b>	<b>448 694</b>	<b>131 148</b>	<b>538 767</b>	<b>317 546</b>

## CHV5- Autres charges techniques vie

Les autres charges techniques vie totalisent 439 240 DT au 30/06/2021 contre 236 104 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 203 136 DT.

## CHV9- Charges des placements

Les charges des placements ont passé de 305 081 DT au 30/06/2020 à 459 443 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 154 362 DT.

## RTNV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie

Le résultat technique non-vie est passé de 2 268 469 DT au 30/06/2020 à un bénéfice de 2 551 004 DT au 30/06/2021, soit une amélioration de 282 535 DT.

## RTV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie

Le résultat technique vie est passé de 183 731 DT au 30/06/2020 à 439 711 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 256 980 DT.

## PRNT1- Produits des placements

Les revenus des placements à l'état de résultat sont passés de 7 629 972 DT au 30/06/2020 à 8 834 358 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 1 204 386 DT.

## CHNT1- Charges des placements

Les charges des placements totalisent 4 395 550 DT au 30/06/2021 contre 3 185 514 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 1 210 036 DT.

## Note sur la Répartition des charges par nature en charges par destination

Les charges par nature totalisent 31 284 942 au 30/06/2021 contre 31 351 218 DT au 30/06/2020, soit une augmentation de 66 276 DT ; elles se répartissent comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
CHNV41 - Frais d'acquisition non vie	10 861 209	11 437 056	23 054 775	-575 847
CHV41 - Frais d'acquisition vie	526 246	187 159	687 085	339 087
CHNV43 - Frais d'administration non vie	5 426 357	5 447 100	11 281 626	-20 743
CHV43 - Frais d'administration vie	48 417	59 931	125 479	-11 514
CHNV11 - Frais de gestion sinistres non vie	2 213 147	2 338 005	4 863 064	-124 858
CHV11 - Frais de gestion sinistres vie	32 278	39 954	83 652	-7 676

CHNV5 - Autres charges techniques non vie	11 464 294	11 301 869	18 815 610	162 425
CHV5 - Autres charges techniques vie	439 240	236 104	393 072	203 136
CHNT1 - Frais de gestion des placements non vie	263 651	297 818	614 194	-34 166
CHV9 - Frais de gestion des placements vie	10 102	6 222	59 812	3 880
<b>Total en DT</b>	<b>31 284 942</b>	<b>31 351 218</b>	<b>59 978 369</b>	<b>-66 276</b>

Les charges par nature se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
Salaires et compléments de salaires	6 943 648	6 361 379	15 403 829	582 269
Charges sociales	1 429 209	1 236 606	3 006 691	192 603
Autres charges	324 495	118 422	101 106	206 073
<b>Sous-total des charges de personnel</b>	<b>8 697 352</b>	<b>7 716 407</b>	<b>18 511 626</b>	<b>980 945</b>
Commissions	8 491 851	8 573 768	17 115 465	-81 917
STEG, SONEDE, Carburant	237 880	278 694	418 225	-40 814
Imprimés et fournitures	34 600	271 258	696 465	-236 658
Loyers	89 651	35 015	48 177	54 636
Entretiens et réparations	457 852	339 720	425 564	118 132
Assurances	386 678	-56 954	833 295	443 632
Honoraires	689 294	453 295	1 319 563	235 999
Formations	176 418	134 748	288 269	41 670
Contributions organismes professionnels	292 702	296 540	677 576	-3 838
Publicités	176 101	492 177	1 212 248	-316 076
Missions, réceptions et déplacements	61 608	56 919	109 909	4 689
Transport du personnel	103 965	62 288	147 839	41 676
Subventions	641 802	554 486	1 017 314	87 316
Frais de poste et de télécommunications et frais bancaires	268 288	284 668	388 321	-16 380
Jetons de présence et autres rémunérations	98 000	19 250	418 250	78 750
Impôts et taxes	1 388 066	1 209 444	2 831 737	178 622
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 844 271	10 522 244	12 741 635	-1 677 973
Autres frais généraux	148 563	107 250	776 891	41 313
<b>Total en DT</b>	<b>31 284 942</b>	<b>31 351 217</b>	<b>59 978 369</b>	<b>-66 276</b>

#### CHNT4 - Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a passé de 150 000 DT au 30/06/2020 à 160 000 DT au 30/06/2021, soit une augmentation de 10 000 DT.

#### IV- Notes sur l'État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté dans l'Annexe n°7.

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

La synthèse de l'état des flux de trésorerie au 30/06/2021 se présente comme suit :

Désignations	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	Variation
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>3 539 704</b>	<b>2 114 027</b>	<b>2 114 027</b>	<b>1 425 677</b>
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	-3 210 238	7 091 468	2 073 507	-10 301 706
Trésorerie affectée aux activités d'investissement	-341 455	-485 872	-647 830	144 418
Trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-	-
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>-11 989</b>	<b>8 719 623</b>	<b>3 539 704</b>	<b>-8 731 611</b>

---

## IV. ANNEXES

---

Mouvements ayant Affecté les éléments de L'actif  
au 30-06-2021

أمي للتأمين  
AMI Assurances

Annexe 8

Désignations	Valeur brute					Amortissements et provisions						VCN		
	A l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	A la cloture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions			A la cloture	
						Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions		Amort.	Provisions
<b>Actifs incorporels :</b>														
Concessions, brevets, licences, marques	2 035 715	109 913	8 996		2 136 632	1 805 264		85 085		301		1 890 048	246 584	
Fonds commercial	1 836 332	20 879			1 857 211	601 260		57 670				658 930	1 198 281	
Total actifs incorporels	3 872 047	130 792			3 993 843	2 406 524		142 755		-		2 548 978	1 444 865	
<b>Actifs corporels d'exploitation :</b>														
Installations techniques et machines	6 107 857	133 976			6 241 833	4 120 340		248 465		2 288		4 366 517	1 875 316	
Autres installations, outillage et mobilier	1 961 016	13 144			1 974 160	1 085 024		39 586				1 124 610	849 550	
Dépôts et cautionnements	107 586				107 586								107 586	
Total actifs corporels d'exploitation	8 176 459	147 120			8 323 579	5 205 364						5 491 127	2 832 452	
<b>Placements :</b>														
Terrains et constructions d'exploitation	73 441 282				73 441 282	6 128 195		690 787				6 818 982	66 622 300	
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	400 000				400 000		7 052		376			7 428	392 572	
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	10 042 613				10 042 613		1 747 023		560 647		149 729	2 157 941	7 884 672	
Parts d'OFCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	119 132	110 310	197 763		31 679								31 679	
Autres parts d'OPVCM	18 650 508	2 000 005	3 146 344		17 504 169		73 727		20 200		28 141	65 786	17 438 384	
Titres non cotés	12 479 282				12 479 282		5 289 770		1 122 909		10 945	6 401 734	6 077 548	
Obligations et autres titres à revenu fixe	191 393 991	82 069 534	75 961 915		197 501 610		500 000					500 000	197 001 610	
Autres prêts	11 380 272	795 267	613 560		11 561 979		610 000					610 000	10 951 979	
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4 979 855	1 406 814	1 874 067		4 512 602		227 916					227 916	4 284 686	
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	476 381				476 381								476 381	
Total placements	323 363 316	86 381 930	81 793 649		327 951 597	6 128 195	8 455 488	690 787	1 704 132	0	188 815	6 818 982	9 970 805	
<b>Total Général</b>	<b>335 411 822</b>	<b>86 659 842</b>	<b>81 793 649</b>	<b>0</b>	<b>340 269 019</b>	<b>13 740 083</b>	<b>8 455 488</b>	<b>833 542</b>	<b>1 704 132</b>	<b>2 589</b>	<b>188 815</b>	<b>14 859 087</b>	<b>9 970 805</b>	<b>315 439 127</b>

État récapitulatif des placements  
au 30-06-2021

أمي للتأمين  
AMI Assurances

Annexe 9

Désignation	Valeur brute	Valeur nette
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	73 841 282	67 014 872
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPVCM	10 042 613	7 884 672
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenus fixes	31 679	31 679
Autres parts d'OPCVM	17 504 169	17 438 383
Titres non cotés	12 479 282	6 077 548
Obligations et autres titres à revenus fixes	197 501 610	197 001 610
Prêts hypothécaires		
Autres prêts et effets assimilés	11 561 979	10 951 979
Dépôts auprès des entreprises cédantes	476 381	476 381
Autres dépôts	4 512 602	4 284 686
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
<b>Total placements</b>	<b>327 951 597</b>	<b>311 161 810</b>

Ventilation des charges et des produits des placements  
au 30-06-2021

Annexe 11

Éléments	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées ou avec un lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		529 033	529 033	
Revenus des participations		8 957 694	8 957 694	PRNT11 + PRNT13 + PRNT14 + PRV21 + PRV23
Revenus des autres placements		17 205	17 205	PRNT12 + PRV22
Autres revenus financiers		253 833	253 833	PRNT2
<b>Total produits des placements</b>		<b>9 757 765</b>	<b>9 757 765</b>	
Intérêts		1 898 141	1 898 141	CHNT12 + CHNT13 + CHV92 + CHV93
Frais externes		269 881	269 881	CHNT3
Autres frais		2 686 975	2 686 975	CHV91 + CHNT11
<b>Total charges des placements</b>		<b>4 854 997</b>	<b>4 854 997</b>	

## Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Vie au 30-06-2021

### Annexe 12

Libellés	Temporaires décès et capitalisation	Total
Primes	2 642 958	2 642 958
Charges de prestations	-845 235	-845 235
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-1 153 359	-1 153 359
<b>Solde de souscription</b>	<b>644 364</b>	<b>644 364</b>
Frais d'acquisition	-526 246	-526 246
Autres charges de gestion nettes	-487 657	-487 657
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-1 013 903</b>	<b>-1 013 903</b>
Produits nets de placements	463 964	463 964
<b>Solde financier</b>	<b>463 964</b>	<b>463 964</b>
Primes cédées et/ou retrocédées	-462 615	-462 615
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	104 335	104 335
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	577 597	577 597
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats		
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	125 969	125 969
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>345 286</b>	<b>345 286</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>439 711</b>	<b>439 711</b>
<b>Informations complémentaires :</b>		
Montant des rachats	50 591	50 591
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	35 716 191	35 716 191
Provisions techniques brutes à l'ouverture	34 630 567	34 630 567

## Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Non Vie au 30-06-2021

### Annexe 13

Libellés	Incendie	Transport	Risq. Divers	Risq. Spx	Automobile	Groupe	Total
Primes acquises	927 261	795 313	669 164	107 681	63 418 014	2 379 095	68 296 528
Primes émises	1 433 402	708 184	991 692	196 949	63 368 815	2 379 095	69 078 137
Variation des primes non acquises	-506 141	87 129	-322 528	-89 268	49 199		-781 609
Charges de prestations	-451 847	-77 038	-2 186 520	8 358	-39 399 873	497 396	-41 609 524
Prestations et frais payés	-140 513	-831 779	-2 150 079	-39 363	-41 990 129	-378 900	-45 530 763
Charges des provisions pour prestations et diverses	-311 334	754 741	-36 441	47 721	2 590 256	876 296	3 921 239
Solde de souscription	475 414	718 275	-1 517 356	116 039	24 018 141	2 876 491	26 687 004
Frais d'acquisition	-170 064	-271 779	-119 594	-14 650	-9 798 256	-486 866	-10 861 209
Autres charges de gestion nettes	-206 497	-276 698	-138 536	-30 750	-15 484 267	-753 903	-16 890 651
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-376 561	-548 477	-258 130	-45 400	-25 282 523	-1 240 769	-27 751 860
Produits nets de placements	49 294	45 403	41 786	3 825	5 133 242	15 233	5 288 783
Participations aux résultats		-735				-50 269	-51 004
Solde financier	49 294	44 668	41 786	3 825	5 133 242	-35 036	5 237 779
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-1 314 129	-715 457	-583 823	-229 062	-434 691		-3 277 162
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	73 425	747 276		17 472	390 716		1 228 889
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	158 143	-409 076	289 720	-92 964	-269 207		-323 384
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats							
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	410 540	136 513	143 101	59 584			749 738
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-672 021	-240 744	-151 002	-244 970	-313 182		-1 621 919
Résultat technique	-523 874	-26 278	-1 884 702	-170 506	3 555 678	1 600 686	2 551 004

#### Informations complémentaires :

Provisions pour primes non acquises clôture	2 236 614	388 081	686 147	878 106	50 972 559		55 161 507
Provisions pour primes non acquises ouverture	1 730 472	475 210	363 619	788 838	51 021 758		54 379 897
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	3 624 728	2 451 311	2 905 551	270 326	333 575 342	555 659	343 382 917
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	3 313 394	3 206 053	2 869 111	318 046	336 165 598	1 431 954	347 304 156
Autres provisions techniques clôture							
Autres provisions techniques ouverture							

Tableau De Raccordement Du Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Aux États Financiers au 30-06-2021  
CATÉGORIE : VIE

Annexe 15

Libellés	Raccordement	Total
Primes	PRV 1 1°colonne	2 642 958
Charges de prestations	CHV1 1°colonne	-845 235
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	CHV2 1°colonne	-1 153 359
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1°colonne	-
<b>Solde de souscription</b>		<b>644 364</b>
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	-526 246
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV4	-487 657
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>		<b>-1 013 903</b>
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	463 964
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1°colonne	-
<b>Solde financier</b>		<b>463 964</b>
Primes cédées et/ou retrocédées	PRV1 2°colonne	-462 615
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2°colonne	104 335
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2°colonne	577 597
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2°colonne	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2°colonne	125 969
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>		<b>345 286</b>
<b>Résultat technique</b>		<b>439 711</b>

**Informations complémentaires :**

Montants des rachats Vie	50 591
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	35 716 191
Provisions techniques brutes à l'ouverture	34 630 567

**A déduire :**

Provisions devenues exigibles

Tableau De Raccordement Du Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Aux États Financiers au 30-06-2021  
CATÉGORIE : NON-VIE

Annexe 16

Libellés	Raccordement	Total
<b>Primes acquises</b>		<b>68 296 528</b>
Primes émises	PRNV11 1°colonne	69 078 137
Variation des primes non acquises	PRNV12 1°colonne	-781 609
<b>Charges de prestations</b>		<b>-41 609 524</b>
Prestations et frais payés	CHNV11 1°colonne	-45 530 763
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1°colonne	3 921 239
<b>Solde de souscription</b>		<b>26 687 004</b>
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42	-10 861 209
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	-16 890 651
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>		<b>-27 751 860</b>
Produits nets de placements	PRNT3	5 288 783
Participation aux résultats	CHNV3 1°colonne	-51 004
<b>Solde financier</b>		<b>5 237 779</b>
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2°colonne	-3 277 162
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2°colonne	1 228 889
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV6 2°colonne	-323 384
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2°colonne	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	749 738
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>		<b>-1 621 919</b>
<b>Résultat technique</b>		<b>2 551 004</b>

**Informations complémentaires :**

Provisions pour primes non acquises clôture	55 161 507
Provisions pour primes non acquises ouverture	54 379 897
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	343 382 917
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	347 304 156
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

**A déduire :**

Provisions devenues exigibles	
-------------------------------	--

**Société « AMI ASSURANCES »**  
**RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS**  
**INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2021**

*Messieurs les Actionnaires de la Société « AMI Assurances »,*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « AMI Assurances », couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 et qui font apparaître un total bilan net de 409.820.256 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 890.111 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2021, l'état de résultat technique non-vie, l'état de résultat technique vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

**Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières

et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société « AMI Assurances » au 30 juin 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

## **Paragraphe d'Observation**

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers « CP - Capitaux propres », qui indique que la Société « AMI Assurances » a enregistré un bénéfice net de 890.111 DT au cours du semestre clos le 31 décembre 2021 et que, à cette date, ses capitaux propres demeurent négatifs de (63.234.547) DT. Toutefois, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société, adopté par le Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05 juin 2020, a décidé l'émission de titres participatifs d'un montant de 40.000.000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole (BNA Bank), et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25 décembre 2020, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant global de 92.816.108 DT (réparti à parts égales entre la valeur nominale et la prime d'émission). La première opération devrait être concrétisée fin décembre 2021 alors que la deuxième a été clôturée avec succès fin octobre 2021. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 décembre 2021

### **LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT - GEM**

**Abderrazak GABSI, Associé**

**P/ GAC - CPA International**

**Chiheb GHANMI, Associé**